



Lausanne



La Ville de Lausanne, la Commission « Villes et développement durable » de l' Association Internationale des Maires Francophones et la Ville de Marrakech présentent un atelier sur :

« Le diagnostic urbain »

Aborder des enjeux territoriaux, environnementaux, économiques et sociaux de la ville.

Marrakech, 4 - 8 octobre 2010



© R. Libbrecht



© mano

Préambule

La Ville de Lausanne préside, depuis octobre 2008, la commission « Villes et Développement durable » de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF). Avec les autres villes membres, elle a lancé une réflexion sur l'application du développement durable dans la ville. Lors des réunions de travail, elles ont abordé un large panel de questions et de thèmes, relevant aussi bien de la planification générale que de domaines et de projets sectoriels. Pour son premier atelier, la commission a choisi le thème du diagnostic urbain car toute planification d'un projet nécessite de passer par cette phase, elle-même commune à tous les domaines de l'urbain. Par ailleurs, ce thème introduit de façon logique les échanges et réflexions qui seront menés sur les pratiques des villes.

Les enseignements qui émergeront de cet atelier permettront aux participants de réfléchir sur leurs modes d'intervention à la lumière du développement durable, tout en profitant de l'expérience des autres villes. Cette rencontre donnera également l'occasion à la commission de mieux connaître les attentes des membres de l'AIMF en matière de développement urbain durable et de préciser les thèmes des prochains ateliers.

Le diagnostic urbain

Comment les élus et les techniciens appréhendent-ils la situation des villes qu'ils gèrent et administrent ?
Comment le système politico-administratif identifie-t-il les problèmes de la ville ? Quelles sont les informations et les méthodes qu'ils utilisent pour définir les enjeux de leur ville ?

Comment élus et techniciens identifient-ils les objectifs et les politiques à mettre en place, les projets et les travaux à entreprendre ?

Le diagnostic du champ urbain est le fondement de tout travail de planification. Que celui-ci soit basé sur une approche chiffrée et statistique, rationnelle ou sur une approche visionnaire, il prend en compte l'ensemble des dimensions environnementales, économiques, sociales et culturelles de la ville. Le diagnostic touche aussi bien les domaines du quotidien (habitat, transports, équipements, assainissement, santé, formation, etc.) que les questions de planification générale (finances, économie, rayonnement, relations régionales, nationales et internationales, etc.). Les problématiques urbaines sont le résultat d'une combinaison d'informations. C'est cette réalité construite qui permet de réaliser des choix dont les conséquences seront déterminantes pour l'ensemble des habitants de la ville, et ceci pour de nombreuses années.

Les objectifs de l'atelier

Cet atelier constitue une **plateforme d'échanges** entre les participants, encadrée par des experts qui ont pour rôle d'animer les débats, les alimenter et les réorienter au besoin. Il repose donc sur une **implication forte des participants** au travers de leurs communications et de leurs interventions.

Dans un tel cadre, les objectifs principaux de l'atelier sont de :

1. **faire émerger et analyser les mécanismes** du diagnostic urbain;
2. **mettre en lumière les différents contextes** (géographique, économique, politique, légal, etc.) des villes partenaires afin de considérer les spécificités locales lors de l'élaboration d'un diagnostic ;
3. **interroger et mettre en perspective les pratiques** en usage, à la lumière du développement durable;
4. **développer et affiner les critères, les outils et les pratiques** afin d'intégrer davantage les dimensions du développement durable ;
5. **échanger et faire profiter** les autres villes des expériences et des compétences.

Programme synthétique

Le diagnostic urbain est un processus itératif. On peut distinguer trois étapes-clé : ① identifier, ② analyser et ③ prioriser. C'est ce découpage quelque peu théorique qui a été retenu pour organiser cet atelier. Chacune de ces trois étapes fait l'objet d'un module d'une demi-journée. Les modules peuvent être dédoublés afin de mieux faire émerger d'éventuelles différences et complémentarités entre les pratiques des élus et des techniciens. Le déroulement est identique pour chaque module :

- introduction rapide à la problématique par le modérateur
- présentations des participants (entre 3 et 4)
- synthèse par le rapporteur et une discussion

L'atelier se termine par un quatrième module de synthèse et de perspectives. Ce temps sera consacré à une réflexion sur les suites à donner à l'atelier et sur des recommandations qui pourraient être adressées à la Commission « Villes et développement durable » de l'AIMF.

Programme provisoire

	Lundi 4 octobre	Mardi 5 octobre	Mercredi 6 octobre	Jeudi 7 octobre	Vendredi 8 octobre
		Introduction la gouvernance, les villes et le développement durable	2 Analyser présentations des participants, débat et conclusions	3 Prioriser présentations des participants, débat et conclusions	Synthèse bilan des modules, synthèse des discussions et débat
		Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
Accueil	1 Identifier présentations des participants, débat et conclusions	Visite	Travaux de groupe synthèse des modules	Visite	Conclusions & perspectives
Ouverture officielle bienvenue et présentation générale de l'atelier					
Cocktail de bienvenue					

Descriptif thématique des modules

① IDENTIFIER

Statistiques, rapports d'experts, impératifs économiques, opinion populaire, pouvoir des médias : comment saisir toutes ces informations ? Comment, à partir de données partielles, identifier les problèmes et les enjeux de la ville ? Le développement durable nécessite-t-il de collecter de nouvelles informations ?

Identifier les problèmes, potentiels et enjeux de la ville est une démarche plurielle. Certaines villes disposent de bases statistiques, démographiques, territoriales, environnementales, économiques et sociales, etc. Ces données, d'approche scientifique, portent sur les années passées et permet d'établir, sur la base de modèles mathématiques, des projections pour le futur. Quel crédit accorder à ces données et aux projections qui en découlent ? D'autres sources font aussi émerger les problématiques et les enjeux : les citoyens, la presse, les acteurs du champ urbain. Comment identifier la réalité vécue par les citoyens de la ville ? Comment ces messages sont-ils perçus par les politiques et les techniciens municipaux ? Enfin, la ville a besoin de conjuguer avec son environnement géopolitique à différentes échelles (la métropole, l'agglomération, la région ou l'état). Quelle part les planifications à l'échelle supérieure ou le type de gouvernance jouent-elles dans l'identification des problèmes, potentiels et enjeux ?

Identifier les enjeux est un processus prospectif et visionnaire de la responsabilité des élus et de leurs services. Il se base sur un modèle de société, un projet de ville, une connaissance plus générale voire intuitive de la ville, une certaine maîtrise de l'ensemble des domaines de l'urbain. Comment traduire cette vision en enjeux urbains ? A cela s'ajoute le fait que la ville est un organe vivant en perpétuelle évolution dont il s'agit d'intégrer la dynamique dans l'identification des problèmes et des enjeux. Quelle part accorder aux incertitudes ? A quel moment est-il nécessaire d'actualiser les données à disposition ?

Finalement, la prise en compte du développement durable nécessite-t-elle une approche réellement différente de la ville, des informations disponibles et à récolter ?



② ANALYSER

La multitude des informations dont on peut disposer est à l'image de la complexité de la ville. Leur analyse, l'importance que l'on attribuera à chaque donnée vont déterminer les futurs. Introduire dans ce processus la notion de développement durable nécessite-t-il d'adopter une autre grille d'analyse ?

Que les données soient des statistiques, des informations objectives ou des éléments prospectifs, il importe, dans cette étape, de les sélectionner, de les pondérer, d'en faire une lecture critique, d'identifier ce qui se cache derrière des données brutes, de voir les synergies, les oppositions, etc. Chaque donnée a-t-elle la même importance et la même valeur ? Lesquelles sont essentielles et déterminantes ? Sur quelle base, selon quels critères, avec quelles valeurs faut-il procéder ?

L'évaluation de l'information, son analyse, sa pondération, sa prise en compte et sa mise en contexte procèdent finalement d'un choix, souvent en fonction d'une vision. La multiplicité des informations, des besoins et des avis, et le fait qu'ils sont souvent contradictoires, impliquent que la décision à prendre ne s'impose que rarement comme une évidence. Du fait de leur rôle et de leurs compétences différentes, les élus et les techniciens des administrations peuvent avoir une approche différente d'une même situation et parfois aboutir à des conclusions différentes. Ces deux approches se complètent-elles ou entrent-elles en conflit ? C'est là que commence le jeu subtil entre approche scientifique et approche visionnaire basée sur un projet de société et une idée de la ville. Quelle conscience a-t-on de ce jeu, de ce dialogue entre le factuel et l'intuitif ? Peut-on en préciser les règles ?

Enfin, l'optique d'un développement durable de la ville peut modifier la manière d'analyser les données : y a-t-il d'autres critères à considérer ? Cela change-t-il la vision du système urbain en faisant émerger de nouveaux liens, de nouvelles cohérences entre des domaines jusqu'ici traités de manière indépendante ? Est-ce que de nouveaux enjeux peuvent émerger ?



③ PRIORISER

Etablir des priorités demande de structurer les données et les enjeux de la ville, de combiner une multitude de paramètres et de prendre des risques pour l'avenir. L'ambition du développement durable demande-t-il des compétences particulières, des équipes pluridisciplinaires ? Ceci entraîne-t-il une redistribution des compétences ou une modification des structures administratives ?

Structurer et hiérarchiser les enjeux, c'est se préparer à définir les objectifs du champ urbain. C'est un processus multiple dans lequel interviennent, de manière différenciée, la prise en compte du contexte légal, administratif et politique, les ressources, les atouts, les capacités d'actions - qu'elles soient humaines, financières, administratives, techniques, logistiques -, le contexte culturel et parfois l'engagement de potentiels bailleurs de fonds. Prioriser les enjeux, c'est prendre en compte les impératifs, les certitudes comme les incertitudes. Il s'agit d'un travail éminemment politique.

Structurer sa connaissance de la ville, préétablir des objectifs permet d'entrevoir de possibles synergies ou l'induction d'effets dans plusieurs domaines. Cette étape, centrale dans la mise en place et la réussite des politiques, nécessite cohérence, coordination et stratégie. Il faut être prêt à s'engager, prendre des risques sur la réalisation des projets futurs pour obtenir les résultats souhaités. C'est là que se joue la crédibilité de l'appareil politico-administratif, la réputation des principaux acteurs et l'avenir politique des décideurs.

Les acteurs concernés sont généralement nombreux et leurs priorités parfois incompatibles. Comment et quand instaurer un dialogue ? Quel arbitrage se met en place ? Est-il important que ces priorités soient partagées par une majorité des acteurs (politiques, administration, population, économie...) pour en garantir le succès ?

Finalement, l'inscription dans une perspective de développement urbain durable modifie-t-elle cette étape de pesée des intérêts ? Les priorités identifiées sont-elles les mêmes ? La stratégie à mettre en place et sa déclinaison dans un programme sera-t-elle la même ?



Informations pratiques

Participants - L'atelier s'adresse à des élus de collectivités publiques ainsi qu'à des directeurs de services techniques travaillant en lien étroit avec la planification urbaine. Ces deux acteurs contribuent à la gestion et à la planification de leur ville sur la base de compétences et de responsabilités différentes. Ils participent tous deux à l'élaboration du diagnostic du champ urbain.

Cet atelier offre la possibilité aux participants de présenter leur ville, d'exposer leurs pratiques mais aussi leurs questions et leurs problèmes, d'en discuter avec des homologues et de faire évoluer et enrichir leur propre pratique.

Souhaitant favoriser les échanges, le nombre maximum de participants a été fixé à 30 personnes. Afin de pouvoir également accueillir une grande diversité de villes, la participation est limitée à une personne par ville. Si l'inscription de deux personnes pour une ville devait se justifier, le comité d'organisation examinera les demandes qui lui seront soumises.

Contribution - Une participation active est attendue de la part des personnes inscrites à l'atelier par une communication durant les modules, une contribution aux discussions, la rédaction et la présentation de la synthèse d'un module pour le dernier jour (en groupe) et un résumé écrit de la communication pour publication ultérieure.

Communication - Durée : 30 minutes, suivies de 15 minutes de discussion. Thème & contenu : comme la communication doit s'insérer dans un des modules développés dans le programme (ie. identifier, analyser, prioriser), les participants sont invités à choisir une réalisation, un projet ou un programme mené dans leur ville pour en **présenter le contexte et l'historique, les acteurs et l'ensemble du processus décisionnel qui ont mené à sa réalisation**. En d'autres termes, la présentation doit illustrer les étapes du diagnostic en amont du projet en abordant, par exemple, le type d'information qui a été récolté, les critères de décision qui ont été utilisés ou le processus décisionnel qui a été suivi.

Procédure d'inscription

1. Pour s'inscrire, envoyer un message électronique à commission.aimf@lausanne.ch en présentant les grandes lignes de la contribution proposée (cf. instructions sur la contribution des participants ci-dessus). En retour du message, le participant recevra un formulaire d'inscription à remplir et à retourner. **Délai : 2 juillet 2010**
2. Courant août, le comité d'organisation se mettra en relation avec les participants en vue d'aménager les communications et ainsi établir une cohérence du programme définitif. Les inscriptions seront ensuite confirmées aux participants. **Délai : fin août 2010**
3. Soumettre aux organisateurs une présentation définitive. **Délai : 27 septembre 2010**

Frais de participation - Les frais de participation sont couverts par l'AIMF.

Informations complémentaires - <http://www.lausanne.ch/aimf> et commission.aimf@lausanne.ch